



Défaut toilettes dans appartement

Par Marko

Bonjour

Lorsque j'ai eu mon appartement HLM en location, j'ai eu l'information par un ouvrier que mes toilettes ont un défaut. La base des toilettes (cuvette) et le réservoir ne sont pas du même modèle (l'ancien locataire a sûrement fait changer l'une des deux parties) par conséquent je me retrouve avec des toilettes composés de deux parties distinctes. Je voulais savoir si une clause me permet de demander au bailleur de pouvoir changer l'intégralité des toilettes pour prévenir de tout problème comme par exemple une fuite

Merci par avance

Par yapasdequoi

Bonjour

Si l'ensemble fonctionne correctement vous n'avez rien à réclamer.

Par Marko

Bonjour merci